



PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

COMITÉ EXÉCUTIF DE LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS

Quatre-vingt-huitième session

Siège de la FAO, Rome (Italie)

14-18 juillet 2025

GESTION DES TRAVAUX DU CODEX – DÉFIS ET SOLUTIONS POSSIBLES CONCERNANT L'AMÉLIORATION DES DÉLAIS DE TRADUCTION DES DOCUMENTS DE TRAVAIL POUR LES COMITÉS DU CODEX

(Document établi par le secrétariat du Codex, en collaboration avec la FAO)

1. Introduction

1.1 À sa 87^e session (2024), le Comité exécutif de la Commission du Codex Alimentarius est convenu de se pencher lors de sa 88^e session (2025) sur les problèmes de gestion des travaux liés à la mise à disposition en temps voulu des documents de travail et à leur traduction¹.

1.2 Lors de la 87^e session² du Comité exécutif et de sessions précédentes, les membres avaient fait part de leurs préoccupations concernant la mise à disposition tardive des documents, en particulier dans les différentes langues, qui limitait leur capacité de participer efficacement aux réunions du Comité exécutif, de déterminer leur position et de formuler des commentaires éclairés. Il a été proposé que la question soit traitée dans le cadre du Plan stratégique du Codex pour 2026-2031, car elle s'inscrivait dans un problème plus vaste de gestion du travail. Les membres ont également proposé d'accorder une certaine marge de manœuvre au secrétariat du Codex pour lui permettre d'externaliser la traduction des documents en vue d'améliorer leur disponibilité en temps voulu.

1.3 Le secrétariat du Codex a reconnu que la mise à disposition et la traduction des documents accusaient depuis longtemps des retards, sous l'effet de facteurs sur lesquels il avait prise et d'autres facteurs indépendants de sa volonté³. Les rapports sur l'exécution du Plan stratégique du Codex⁴ ont systématiquement mis en avant les difficultés rencontrées pour respecter le délai de publication de deux mois. La mise à disposition en temps voulu des documents de travail du Codex avait également été abordée lors de la 78^e session du Comité exécutif⁵.

1.4 Comme il a été noté lors de précédentes sessions du Comité exécutif, après les ressources humaines, l'interprétation et la traduction sont le plus gros poste budgétaire de la Commission du Codex Alimentarius⁶. De fait, l'utilisation des langues a évolué au fil des années, en réponse aux demandes des membres et aux efforts faits par la FAO en faveur du multilinguisme, et a été corrélée à la disponibilité des ressources.

1.5 L'article XIV du *Manuel de procédure du Codex* prévoit que la Commission fonctionne dans au moins trois des langues de travail de la FAO et de l'OMS. En 1999, à la suite de débats tenus dans le cadre de la 116^e session du Conseil de la FAO, dont il est ressorti que des activités normatives essentielles comme les travaux du Codex Alimentarius devaient faire un emploi plus équilibré des langues, la Commission est convenue, à sa 23^e session, que, sous réserve des ressources disponibles à cet effet, les travaux de la Commission, du Comité exécutif et des comités FAO/OMS de coordination, selon qu'il conviendrait, se dérouleraient en anglais, en arabe, en chinois, en espagnol et en français. Les documents de travail et les rapports de ces sessions, le *Manuel de procédure du Codex*, les documents d'information et les textes définitifs du Codex seraient aussi disponibles dans les cinq

¹ REP24/EXEC2, paragraphe 23, alinéa ii).

² REP24/EXEC2, paragraphes 14 à 18.

³ REP24/EXEC2, paragraphe 20.

⁴ CX/CAC 24/47/20 et CX/EXEC 19/77/4.

⁵ CX/EXEC 20/78/8 et REP20/EXEC1, paragraphes 102 à 109.

⁶ CX/CAC 24/47/19 Rev.1.

langues. À sa 33^e session (2010), la Commission a ajouté le russe aux langues d'interprétation, et, à sa 35^e session (2012), le russe est devenu la sixième langue de travail après confirmation que des fonds spécifiques avaient été alloués à cette fin. Aujourd'hui, les sessions de la Commission se déroulent dans six langues et tous les documents de travail et les rapports sont traduits en conséquence.

1.6 Le Comité exécutif travaille dans cinq ou six langues, en fonction de sa composition. Les rapports finaux sont traduits dans les six langues.

1.7 Les organes subsidiaires utilisent généralement trois langues (anglais, espagnol et français) et des services d'interprétation sont assurés dans des langues supplémentaires pour certains comités (par exemple, le chinois pour le Comité sur les additifs alimentaires et le Comité sur les résidus de pesticides, et l'arabe pour le Comité sur les épices et les herbes culinaires) en fonction des ressources disponibles. Il incombe aux pays hôtes d'assumer les dépenses d'interprétation et de traduction et de prévoir les services nécessaires. À cette fin, ils s'appuient sur les normes de la FAO et collaborent souvent étroitement avec le secrétariat du Codex afin de garantir la qualité des services.

1.8 Selon la région, le nombre de langues de travail des comités de coordination peut aller jusqu'à quatre (une langue pour le Comité de coordination du Codex pour l'Amérique du Nord et le Pacifique Sud-Ouest, deux pour le Comité de coordination du Codex pour l'Asie et le Comité de coordination du Codex pour l'Amérique latine et les Caraïbes, trois pour le Comité de coordination du Codex pour le Proche-Orient et le Comité de coordination du Codex pour l'Afrique [le portugais étant utilisé uniquement pour l'interprétation] ou quatre pour le Comité de coordination du Codex pour l'Europe). Les dépenses de traduction et d'interprétation sont couvertes par le budget de la Commission.

1.9 Le présent document donne une vue d'ensemble des services d'interprétation et de traduction assurés pour la Commission, le Comité exécutif et les comités de coordination, ainsi que des questions connexes qui se répercutent sur la tenue des délais et les coûts. L'interprétation et la traduction sont deux services distincts, mais les besoins de traduction durant la session peuvent avoir une incidence sur la planification et les coûts des services d'interprétation. L'analyse se fonde sur les données relatives aux coûts (tarifs standards et dépenses engagées), les délais de traduction et les échanges avec les prestataires de services de la FAO. Étant donné que les coûts de traduction varient en fonction des réunions, on s'intéressera ici aux tendances, aux domaines coûteux et aux solutions qui pourraient permettre de faire des économies.

2. Services d'interprétation

2.1 L'interprétation est essentielle aux réunions du Codex et encourage le respect des valeurs fondamentales du Codex. La Commission étant un organe statutaire, l'interprétation dont elle et ses organes subsidiaires bénéficient⁷ est assurée par les services d'interprétation officiels de la FAO et de l'OMS. En tant que principal prestataire de services, le Groupe de l'interprétation de la FAO prévoit, coordonne et engage les services d'interprètes indépendants basés à Rome et ailleurs pour les réunions du Codex, selon un système de roulement. Afin de faciliter cette entreprise, le secrétariat du Codex définit ses besoins d'interprétation jusqu'à deux ans à l'avance. La programmation en temps voulu des réunions facilite cette planification.

2.2 L'interprétation est assurée conformément à l'accord conclu entre le Conseil des chefs de secrétariat et l'Association internationale des interprètes de conférence, qui régit les conditions de travail des interprètes dans le système des Nations Unies. Il existe des tarifs standards applicables aux services d'interprétation, dont les coûts varient en fonction des facteurs suivants:

- nombre de séances et durée de la réunion;
- nombre de langues;
- format de la réunion (en présentiel ou avec une partie en ligne d'une durée supérieure à 30 minutes);
- lieu de la réunion et localisation des interprètes.

⁷ Sauf dans les cas où d'autres dispositions ont été prises moyennant des accords avec les pays hôtes.

2.3 En moyenne, les dépenses d'interprétation de la Commission et du Comité exécutif s'élèvent à 300 000 USD par an (voir le tableau 1). Les dépenses relatives aux sessions de la Commission (qui se déroulent dans un format hybride) sont stables depuis trois ans. Récemment, les sessions du Comité exécutif ont recommencé à se tenir en présentiel. Le tableau 1 montre la différence de coûts entre les différents formats.

2.4 Le tableau 2 présente les coûts d'interprétation pour les comités de coordination (2022–2025). Bien que plusieurs facteurs influent sur les coûts, les dépenses ont globalement baissé avec le retour aux réunions en présentiel, ainsi que grâce aux efforts faits pour recruter des interprètes au niveau local.

Tableau 1: Coûts des services d'interprétation (en USD) relatifs aux sessions du Comité exécutif et de la Commission en 2022-2024

Session	2022	2023	2024
45 ^e session de la Commission (Rome)	161 500		
46 ^e session de la Commission (Rome)		162 000	
47 ^e session de la Commission (Genève)			162 941
82 ^e session du Comité exécutif (en ligne)	84 000		
83 ^e session du Comité exécutif (en amont de la 45 ^e session de la Commission, format hybride)	86 000		
84 ^e session du Comité exécutif (Genève)		76 100	
85 ^e session du Comité exécutif (en amont de la 46 ^e session de la Commission, Rome)		55 000	
86 ^e session du Comité exécutif (Rome)			59 000
87 ^e session du Comité exécutif (en amont de la 47 ^e session de la Commission, Genève)			57 287
Total	331 500	293 100	279 228

**Tableau 2: Coûts des services d'interprétation (en USD) relatifs aux sessions des comités
FAO/OMS de coordination en 2022-2025**

Sessions	2022	2023	2024	2025
24 ^e session du Comité de coordination du Codex pour l'Afrique (en ligne, Ouganda) ^a	36 000			
25 ^e session du Comité de coordination du Codex pour l'Afrique (Ouganda) ^b				31 770
22 ^e session du Comité de coordination du Codex pour l'Asie (en ligne) ^c	18 000			
32 ^e session du Comité de coordination du Codex pour l'Europe (en ligne) ^d	36 842			
33 ^e session du Comité de coordination du Codex pour l'Europe (Allemagne) ^e			26 000	
22 ^e session du Comité de coordination du Codex pour l'Amérique latine et les Caraïbes (en ligne) ^f	20 000			
23 ^e session du Comité de coordination du Codex pour l'Amérique latine et les Caraïbes (en ligne) ^g			11 050	
11 ^e session du Comité de coordination du Codex pour le Proche-Orient (Italie) ^h		37 500		
Total	110 842	37 500	37 050	31 770

Notes:

^a Trois langues (anglais, français et portugais), format hybride, interprétation assurée depuis le siège de la FAO.

^b Trois langues (anglais, français et portugais), en présentiel, cinq interprètes basés en Afrique du Sud et un ou une interprète recruté(e) au niveau local.

^c Deux langues (anglais et chinois), en ligne, interprètes basés à Hong-Kong.

^d Quatre langues (anglais, espagnol, français et russe), en ligne, interprètes basés au siège de la FAO.

^e Quatre langues (anglais, espagnol, français et russe), en présentiel, interprètes recrutés en Allemagne.

^f Deux langues (anglais et espagnol), en ligne, interprètes recrutés au siège de la FAO.

^g Deux langues (anglais et espagnol), en ligne, interprètes recrutés au niveau local en Équateur.

^h Trois langues (anglais, arabe et français), en ligne, interprètes recrutés au siège de la FAO.

2.5 Conscient de la nécessité de fournir des services d'interprétation de qualité au meilleur coût, le secrétariat du Codex a rencontré le personnel du Groupe de l'interprétation de la FAO afin de repérer les possibilités de réduction des coûts:

- **Programme de la réunion:** Le nombre d'équipes d'interprétation requises est déterminé par le nombre de séances. Chaque équipe couvre un maximum de cinq séances en trois jours, sept séances en quatre jours ou huit séances en cinq jours. Au-delà de ces limites, il convient de recruter des interprètes supplémentaires. Par exemple, en faisant passer de six à cinq le nombre de séances plénières de la 88^e session du Comité exécutif, il serait possible d'économiser quelque 7 000 USD.
- **Nombre de langues:** Le nombre de langues et les combinaisons linguistiques ont une incidence directe sur les coûts. Une équipe de 14 interprètes est nécessaire pour couvrir une réunion en présentiel dans six langues. Pour la 46^e session de la Commission (qui se tenait dans un format hybride et comptait des séances de nuit), il a fallu faire appel à 20 interprètes.
- **Format de la réunion:** Une séance standard en présentiel avec une seule équipe d'interprétation dure trois heures. Si la séance compte des interventions à distance qui durent plus de 30 minutes, la durée totale de la séance est ramenée à deux heures et demie. La durée de la séance doit donc être prévue en fonction de la nature de la réunion, comme cela a été le cas pour la 23^e session du Comité de coordination du Codex pour l'Amérique latine et les Caraïbes. Celle-ci s'est déroulée en ligne dans le cadre de séances de deux heures et demie, ce qui a entraîné une baisse des dépenses (facilitée également par la présence d'interprètes locaux).

- **Structure des sessions:** La structure actuelle des réunions du Codex, selon laquelle une journée est allouée à la rédaction du rapport, se répercute sur les coûts d'interprétation, car la pause d'une journée entre les séances entraîne l'établissement d'accords contractuels distincts. La réduction du délai entre la séance plénière et l'adoption du rapport pourrait faire baisser les coûts, mais exigerait de modifier en profondeur le processus d'élaboration du projet de rapport, la structure du rapport et le processus d'adoption du rapport.
- **Lieu de la réunion et localisation des interprètes:** Le recrutement d'interprètes au niveau local (soit sur le lieu de la réunion même) permet de réduire les coûts. Cette solution a été adoptée lors de sessions récentes des comités de coordination. Il est possible que des interprètes qualifiés ne soient pas disponibles dans certains lieux de réunion, ce qui entraîne une hausse des coûts. Le choix du lieu a donc une profonde incidence sur le coût des services d'interprétation. Le choix d'un lieu reculé fera inévitablement augmenter les coûts.
- **Séances de nuit:** La mise à disposition d'interprètes de réserve dans six langues pour les séances de nuit est coûteuse, en particulier si ces services ne sont pas utilisés.

2.6 Des économies supplémentaires pourront être réalisées en optimisant le calendrier des sessions, en évitant les séances de nuit, en ajustant la durée des séances au format et en continuant de recruter des interprètes au niveau local – sans pour autant réduire la couverture linguistique. Toutefois, les programmes des réunions et les services d'interprétation doivent toujours favoriser des débats et une prise de décisions inclusifs et efficaces. Le secrétariat du Codex et la FAO sont déterminés à travailler ensemble afin de trouver au cas par cas les solutions qui offrent un bon rapport coût-efficacité.

2.7 Si l'on voulait faire baisser considérablement les coûts, il faudrait réduire le nombre de langues – ce qui serait contraire à la volonté de longue date du Codex d'élargir l'accès sur le plan linguistique ainsi qu'à son attachement à l'inclusion.

3. Services de traduction

3.1 La Commission du Codex Alimentarius et ses organes subsidiaires sont considérés comme des organes statutaires de la FAO⁸. Ainsi, la traduction de leurs documents doit être effectuée par les services de traduction de la FAO⁹. Lorsque ce n'est pas possible, on fait appel aux services de l'OMS. À titre exceptionnel, des prestataires de services extérieurs faisant partie de la liste approuvée par la FAO peuvent être engagés, à condition qu'ils respectent les normes de qualité de la FAO. En ce qui concerne les services d'interprétation et de traduction destinés aux organes subsidiaires hébergés par des pays membres, les modalités sont différentes.

3.2 Les coûts de traduction de la FAO correspondent à un ensemble de services qui comprennent la correction d'épreuves, la mise en page, l'apport de réponses à des questions et le référencement des documents, le but étant de garantir que les produits sont de haute qualité et respectent les normes de la FAO. Les tarifs de la FAO sont en général plus élevés que ceux du marché des traducteurs indépendants, mais les services de traduction de la FAO ont indiqué que leurs tarifs avaient baissé d'environ 18 pour cent depuis 2010. En outre, la FAO veille à la neutralité de la terminologie et collabore à des fins d'harmonisation, comme cela a été le cas pour la traduction en arabe de «lait de chamelle» après la 47^e session de la Commission. Plus particulièrement, des tarifs prenant en compte le facteur temps sont appliqués afin d'encourager le respect des délais prévus pour la communication des documents et de faciliter la planification du flux des travaux au sein des services de traduction. Une majoration est appliquée pour les documents transmis tardivement (tableau 3), mais elle ne concerne pas les documents produits pendant une session (les projets de rapport, par exemple). Pour les documents moins urgents, notamment les normes, un tarif réduit est appliqué.

⁸ Organes directeurs et statutaires: Organes statutaires par sujet.

⁹ Voir: <https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/d89c673a-8920-45b9-b290-113ac3299e92/content>.

Tableau 3: Tarifs de traduction de la FAO pour les documents de réunion (USD/1 000 mots)

Période de communication des documents avant une réunion	Type de tarif
≥ 11 semaines	Base -25 %
8 à 10 semaines	Base
≤ 7 semaines	Base +25 %

3.3 Les coûts de traduction dépendent du nombre de mots, du délai de livraison et du nombre de langues. Les services de traduction de la FAO, qui travaillent également pour les organes directeurs et d'autres organes subsidiaires de la FAO, font face à des pics de demande à certaines périodes, ce qui a des incidences sur la livraison des traductions. Les principaux éléments à prendre en compte pour améliorer le respect des délais sont les suivants:

- **Délais garantis:** Les documents communiqués au moins 11 semaines avant une réunion sont traduits et livrés au plus tard 6 semaines avant ladite réunion. Les documents communiqués plus tard sont hiérarchisés au cas par cas.
- **Temps de traduction:** Il dépend du nombre de mots à traduire et, selon l'expérience du secrétariat du Codex, il faut actuellement une semaine pour 1 500 à 2 000 mots et deux semaines pour 4 000 mots. Les documents plus longs demandent plus de temps et les temps de traduction sont moins prévisibles, notamment si d'autres demandes plus urgentes sont adressées aux services de traduction de la FAO. Le plafonnement du nombre de mots permettrait d'améliorer la planification et la livraison.
- **Demande saisonnière:** La fin de l'année est une période particulièrement chargée dans le calendrier des organes directeurs de la FAO, ce qui allonge les délais de livraison. En général, le milieu de l'année est moins chargé, mais il y a aussi d'autres demandes, notamment de la part de la Conférence et des conférences régionales de la FAO, en alternance une année sur deux.
- **Respect du calendrier:** Chaque réunion dispose de son calendrier de traduction. Tout retard dans la communication des documents originaux a des incidences directes sur les délais de traduction. Il est essentiel que tous ceux qui élaborent ou contribuent à l'élaboration des documents de travail respectent le calendrier pour que le calendrier de traduction soit lui aussi respecté, en tenant compte des dates de communication et d'envoi des documents qui ont été fixées et du barème des tarifs appliqués.

4. Coûts, difficultés et possibilités en matière de traduction pour la Commission

4.1 Le tableau 4 présente les coûts totaux de traduction dans 6 langues pendant la période 2022-2024 pour la Commission. Les variations de coûts sont principalement dues à des différences concernant le nombre de mots à traduire et le moment où ont été communiqués les documents en vue de leur traduction.

Tableau 4: Coûts des services de traduction (en USD) relatifs aux sessions de la Commission

Session de la Commission	USD
Traduction pour la 45^e session (Rome, 2022)	
Projet de rapport	43 168
Rapport final	20 304
Documents de travail	157 640
Total	221 112
Traduction pour la 46^e session (Rome, 2023)	
Projet de rapport	41 346
Rapport final	27 839
Documents de travail	157 083
Total	226 268
Traduction pour la 47^e session (Genève, 2024)	
Projet de rapport	55 775
Rapport final	29 343
Documents de travail	202 171
Total	287 289

4.2 Le nombre de mots des documents a une forte incidence sur les délais de traduction. De nombreux documents de la Commission font moins de 4 000 mots, mais d'autres, notamment ceux qui portent sur le budget, la planification stratégique ou les questions émanant de la FAO et de l'OMS, font souvent entre 6 000 et 12 000 mots. Il faut trois à six semaines pour traduire ces gros documents et, s'ils sont communiqués à une date proche de celle de la réunion, les délais et les coûts augmentent. Par exemple, pour la 47^e session de la Commission, si l'on avait communiqué tous les documents au moins 8 semaines avant la réunion, on aurait économisé 20 000 USD. Toutefois, étant donné que les réunions des organes subsidiaires ont lieu jusqu'à un mois avant la session de la Commission, il reste difficile de constamment respecter cette échéance, ce qui doit néanmoins rester un objectif.

4.3 Pour améliorer le respect des délais et limiter les coûts de traduction des documents de la Commission, les solutions suivantes sont proposées:

- **Communiquer tôt les documents:** Se fixer l'objectif de communiquer les documents, ainsi que les documents de référence, au moins huit semaines avant le début de la session. Ainsi, les données seraient certes moins récentes (dans les rapports financiers, par exemple), mais cela favoriserait la traduction dans les délais prévus. Toutefois, il serait difficile pour le secrétariat du Codex d'y parvenir systématiquement, car celui-ci doit trouver un équilibre entre les préparatifs de la Commission et le soutien qu'il prête dans le cadre des réunions en cours des organes subsidiaires, comme cela a été indiqué dans le rapport de la 78^e session du Comité exécutif de la Commission. La communication tardive de documents d'un comité peut également avoir un effet domino indirect sur l'élaboration des documents d'autres comités et de la Commission. Il est donc important de bien veiller à ce que tous les comités communiquent en temps voulu les documents.
- **Limiter la longueur des documents:** La traduction de documents plus courts est plus rapide et moins coûteuse. Le plafonnement du nombre de mots, à 4 000 mots maximum par exemple, peut favoriser une rédaction plus concise.
- **Établir les documents d'information dans des formats différents:** Les documents d'information contiennent souvent plus de 10 000 mots. S'il n'est pas possible de limiter le document à 4 000 mots, une solution qui pourrait être moins coûteuse consisterait à fournir un résumé dans toutes les langues et le document intégral dans la langue originale uniquement.

- **Réduire les coûts des rapports des réunions:** Les solutions suivantes sont proposées:
 - Adopter le projet de rapport en anglais uniquement, puis les traductions intégrales seraient effectuées après la session.
 - Traduire uniquement les conclusions de la session dans le projet de rapport, puis ajouter des résumés complets dans le rapport final.
 - Revoir la structure et le contenu du rapport afin de réduire sa longueur globale.

5. Coûts, difficultés et possibilités en matière de traduction pour le Comité exécutif

5.1 Pour le Comité exécutif, les coûts de traduction pour la période 2022-2024 (voir le tableau 5) ont atteint jusqu'à 250 00 USD annuellement. Les points à améliorer qui ont été indiqués pour la Commission sont les mêmes pour le Comité exécutif.

5.2 Les documents de l'examen critique correspondent en général aux dépenses de traduction les plus importantes, puisqu'ils représentaient jusqu'à 50 pour cent des coûts de traduction de certaines réunions du Comité exécutif ces cinq dernières années. La publication par tranche de ces documents, comme l'a recommandé le Comité exécutif à sa 78^e session, a permis d'améliorer le respect des délais. Toutefois, en raison du calendrier des réunions du Codex, certaines traductions arriveront toujours tard, et la proximité avec le début d'une réunion du Comité exécutif fait augmenter les coûts.

5.3 Étant donné que la longueur des documents de l'examen critique a des incidences considérables sur le coût et le respect des délais, le secrétariat du Codex réduira le nombre de mots y figurant en simplifiant la structure des annexes, en limitant le plus possible les observations redondantes et en privilégiant les informations essentielles. Cette approche sera mise à l'essai dans le cadre de la 89^e session du Comité exécutif.

5.4 La FAO héberge également la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV), dont la Commission tient ses réunions en six langues. Toutefois, son bureau – qui est similaire à celui du Comité exécutif, mais comporte moins de membres – ne fournit que des documents en anglais.

5.5 En ce qui concerne la réduction des coûts, on pourrait envisager d'adopter le projet de rapport de la réunion en anglais uniquement ou d'adopter un projet de rapport dont seules les conclusions auraient été traduites, comme cela a déjà été fait en 2018, à la 76^e session du Comité exécutif¹⁰. Ainsi, il n'y aurait plus besoin d'une journée consacrée à la rédaction du rapport, ce qui réduirait la durée de la session d'une journée et ferait baisser les coûts d'interprétation et de participation. Le rapport final serait tout de même traduit dans toutes les langues de travail.

6. Coûts, difficultés et possibilités en matière de traduction pour les comités FAO/OMS de coordination

6.1 Les coûts de traduction des réunions des comités de coordination (voir le tableau 6) varient en fonction de plusieurs facteurs: le nombre de langues utilisées, le volume et la longueur des documents de travail, le respect des délais fixés pour leur élaboration et la traduction ou non des rapports des réunions. Tous les rapports sont traduits en anglais, en espagnol et en français, ainsi que dans les langues de travail propres à la région (le russe pour le Comité de coordination du Codex pour l'Europe, par exemple). L'établissement en temps voulu des documents et le respect du nombre maximum de mots peuvent contribuer à l'amélioration de l'efficacité et à la réduction des coûts.

7. Utilisation de technologies

7.1 Compte tenu de la rapidité des progrès technologiques, en particulier en ce qui concerne les outils d'aide à la traduction, les membres du Codex – en particulier au sein du Comité exécutif – ont souligné que l'utilisation de ces outils pourraient faire diminuer les coûts et améliorer le respect des délais. Si ces outils sont précieux dans le cadre d'une utilisation informelle, de nombreux problèmes persistent. Une utilisation plus large de l'intelligence artificielle (IA), y compris la traduction automatique neuronale (TAN), est sérieusement envisagée dans le système des Nations Unies, compte tenu de son potentiel dans les contextes multilingues.

¹⁰ REP19/EXEC1.

7.2 Un des principaux enjeux est la manière dont l'IA est définie et appliquée. Les outils actuels imitent le travail humain sans comprendre complètement le contexte. Ils peuvent permettre d'accélérer le traitement des documents, mais l'intervention humaine reste essentielle pour garantir l'exactitude et la pertinence, en particulier dans l'environnement complexe des Nations Unies.

7.3 L'utilisation d'outils de traduction publics ou en nuage fondés sur l'IA suscite d'importantes inquiétudes quant à la sécurité et à la confidentialité des données. Les textes du Codex sont certes en libre accès sur le web, mais des documents sensibles pourraient être exposés au grand jour s'ils ne sont pas traités dans des environnements sécurisés, en particulier pendant les processus d'entraînement, car les outils d'IA qui ne disposent pas des moyens de protection nécessaires pourraient utiliser ou partager ces informations d'une manière qui n'est pas conforme aux politiques des Nations Unies.

7.4 Au vu de l'intérêt exprimé par le passé par certains membres du Comité exécutif pour l'utilisation d'outils de traduction fondés sur l'IA, cette question a été portée à l'attention des services de traduction de la FAO, qui ont examiné les résultats de plusieurs tests effectués par les Nations Unies, mais ces tests se sont révélés peu convaincants jusqu'à présent, puisqu'ils n'aidaient pas les traducteurs/réviseurs humains à produire des résultats ayant la qualité exigée. Ceux-ci continueront à suivre l'évolution de la situation, le but étant d'étudier et de tester des outils de traduction fondés sur l'IA qui puissent déboucher sur des résultats prometteurs.

8. Conclusion

8.1 Les facteurs ayant des incidences sur le coût et la publication en temps voulu des documents du Codex, ainsi que sur le coût des services d'interprétation, sont complexes. Il n'existe pas de solution unique, mais deux moyens principaux peuvent aider à résoudre ces problèmes.

8.2 Le premier moyen consiste à faire preuve de davantage de discipline lors de l'élaboration des documents de la part du secrétariat du Codex et de toutes les autres personnes ou entités qui contribuent aux documents (la FAO et l'OMS, les coordonnateurs, les présidents des groupes de travail, etc.) et à produire des documents concis dans les délais fixés, sachant que le non-respect des délais peut aussi avoir un impact sur l'établissement des documents destinés à d'autres comités. Une telle discipline permettrait d'améliorer progressivement la situation et de mettre davantage de documents à disposition au moins un mois avant les réunions. Toutefois, étant donné que les calendriers des réunions sont serrés et que les délais accordés pour la traduction sont courts, il paraît peu probable que l'on parvienne à respecter systématiquement un délai de deux mois pour la plupart des documents.

8.3 Le deuxième moyen suppose que des changements plus profonds soient apportés, notamment une révision de la structure des rapports et/ou des politiques linguistiques – des domaines dans lesquels la contribution des membres est nécessaire – et que des outils de traduction testés et éprouvés soient disponibles. Il est également important de réexaminer la manière dont les délais sont définis et de demander aux membres s'ils seraient d'accord pour fixer des objectifs plus modestes, mais constamment atteignables. Le calendrier des réunions du Codex, qui est exigeant, et les ordres du jour de ces réunions de plus en plus consistants continueront à peser lourd en termes de ressources, en particulier parce que la réactivation de comités s'occupant de produits ajoute une pression supplémentaire sur le secrétariat, tout comme sur les membres. Dans ce contexte, il serait pertinent de se pencher sur d'autres questions, notamment la hiérarchisation et la planification des travaux et la programmation des réunions.

8.4 Il est compliqué d'apporter ces changements, ce qui explique peut-être pourquoi les débats sur la mise à disposition des documents en temps voulu – dans les différentes langues – perdurent depuis des décennies. Néanmoins, il est essentiel d'apporter constamment des améliorations. Or, il s'agit d'une responsabilité partagée, qui dépend de nombreuses variables pouvant évoluer d'une réunion à une autre. Le secrétariat du Codex continuera à s'efforcer d'apporter des améliorations dans les domaines dans lesquels il peut agir. Les membres et les comités sont encouragés à réfléchir à la manière dont ils pourraient contribuer à ces efforts, y compris en établissant des programmes de travail réalistes et en s'engageant à communiquer en temps voulu des documents de travail concis.

9. Recommandations

9.1 Le Comité exécutif, à sa 88^e session, est invité à examiner le document, à débattre des solutions proposées, ainsi que des autres solutions qui pourraient être proposées, et à faire part de son avis au sujet des moyens proposés.

Tableau 5: Coûts des services de traduction (en USD) relatifs aux sessions du Comité exécutif en 2022-2024

Session du Comité exécutif	USD
82^e session (2022) (en ligne)	
Rapport (projet et version finale)	25 369
Documents de travail	89 106
Total	114 475
83^e session (2022) (format hybride)	
Rapport (projet et version finale)	21 487
Documents de travail	112 155
Total	133 642
84^e session (2023, Genève)	
Rapport (projet et version finale)	59 079
Documents de travail	107 468
Total	166 547
85^e session (2023, Rome)	
Rapport (projet et version finale)	38 340
Documents de travail	60 242
Total	98 582
86^e session (2024, Rome)	
Rapport (projet et version finale)	30 525
Documents de travail	71 057
Total	101 582
87^e session (2024, Genève)	
Rapport (projet et version finale)	28 689
Documents de travail	35 952
Total	64 641

Tableau 6: Coûts des traductions associées aux réunions des comités FAO/OMS de coordination en 2022-2025

Session et besoins en traduction	2022	2023	2024	2025
24^e session du Comité de coordination du Codex pour l'Afrique (en ligne, Ouganda)				
Rapport	10 512			
Documents de travail	7 894			
Total	18 407			
25^e session du Comité de coordination du Codex pour l'Afrique (Ouganda)				
Rapport				14 629
Documents de travail				10 536
Total				25 164
22^e session du Comité de coordination du Codex pour l'Asie (en ligne)				
Rapport	15 846			
Documents de travail	15 313			
Total	31 159			
32^e session du Comité de coordination du Codex pour l'Europe (en ligne)				
Rapport	8 528			
Documents de travail	18 383			
Total	26 911			
33^e session du Comité de coordination du Codex pour l'Europe (Allemagne)				
Rapport			12 149	
Documents de travail			30 398	
Total			42 547	
22^e session du Comité de coordination du Codex pour l'Amérique latine et les Caraïbes (en ligne)				
Rapport	10 512			
Documents de travail	6 584			
Total	17 096			
23^e session du Comité de coordination du Codex pour l'Amérique latine et les Caraïbes (en ligne)				
Rapport			17 040	
Documents de travail			12 496	
Total			29 537	
16^e session du Comité de coordination du Codex pour l'Amérique du Nord et le Pacifique Sud-Ouest (Fidji)				
Rapport		6 665		
Total		6 665		

17^e session du Comité de coordination du Codex pour l'Amérique du Nord et le Pacifique Sud-Ouest (Fidji)				
Rapport				12 683
Total				12 683
11^e session du Comité de coordination du Codex pour le Proche-Orient				
Rapport		17 230		
Documents de travail		24 520		
Total		41 749		
Total général	93 573	48 414	72 084	37 847